

# Rouen, Caen, Le Havre : quel degré de métropolisation ?

*La Normandie compte trois aires urbaines de plus de 250 000 habitants. Rouen, la plus peuplée, est officiellement métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Caen et Le Havre n'ont pas ce statut mais ont développé, par leur population et leurs fonctions, certains attributs métropolitains. Comparativement à des aires urbaines de même taille et de statut équivalent, le phénomène de métropolisation à Caen et Rouen apparaît relativement peu développé, ces deux villes se trouvant en retrait sur de nombreux indicateurs caractérisant les métropoles. En revanche, si l'on compare ces deux villes à celles situées à proximité de Paris, peu de différences apparaissent. Pour sa part, Le Havre présente un positionnement favorable sur de nombreux indicateurs de métropolisation par rapport à des villes comparables. À l'intérieur de la région normande, le développement de ces trois grandes aires urbaines ne se traduit pas par un creusement des écarts avec les autres villes.*

À la différence d'autres régions polarisées par une seule métropole, la Normandie compte trois grands pôles urbains d'importance qui structurent son territoire. Rouen, aire urbaine la plus peuplée de Normandie, s'est vu reconnaître par la loi le statut de métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais deux autres villes importantes, Caen et le Havre, polarisent aussi une grande partie de la région. À elles trois, et avec les aires urbaines qui leur sont contiguës, Rouen, Caen et Le Havre forment un important espace d'urbanisation, qui tient une place prépondérante dans la région.

Un territoire métropolisé peut être défini comme un espace marqué par une accumulation de population et de richesse économique, un centre décisionnel caractérisé par une concentration des pouvoirs économiques et politiques, ainsi qu'un lieu d'innovation doté d'une ouverture sur l'international. Il bénéficie généralement de la présence de pôles universitaires d'envergure, d'infrastructures de communication structurantes (TGV, aéroport...) et d'équipements culturels rares (comme un opéra, un centre des congrès, un musée à fréquentation internationale, ...). À cette aune, le degré de métropolisation des aires urbaines de Caen et de Rouen apparaît moins important que dans de nombreuses villes au statut et aux fonctions comparables. La proximité géographique avec Paris, notamment pour Rouen, semble jouer négativement sur le potentiel de développement des deux grandes villes de Normandie. En revanche, ces dernières ne présentent pas de faiblesse marquée sur les indicateurs de métropolisation par rapport à la plupart des aires urbaines sises à même distance de la capitale. Le Havre, pour sa part, se révèle plutôt bien positionné comparativement à des villes ayant une importance comparable à la

sienne. Au sein de la région, la trajectoire de développement des aires urbaines les plus importantes et celle des autres aires urbaines ne présentent pas de divergences marquées, conséquence probable du degré relativement réduit du phénomène de métropolisation à Caen, Rouen et Le Havre, d'une part, de certains atouts propres à d'autres villes normandes, d'autre part.

### Rouen, Caen et Le Havre : des visages différents

Les trois aires urbaines de Rouen, Caen et Le Havre concentrent 41 % de la population régionale, 43 % des emplois, 53 % des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) (*voir définitions*) et 48 % de la richesse dégagée. La proportion de la richesse dégagée régionale et des CFM régionaux concentrée par les trois grandes aires urbaines normandes s'avère inférieure à celle des grandes villes dans les régions voisines. La faiblesse est manifeste pour ce qui concerne la part des CFM, les trois principales aires urbaines des Pays-de-la-Loire (Nantes, Angers, Le Mans) et celles de Bretagne (Rennes, Brest, Lorient) regroupant respectivement 65 % et 56 % des CFM de leur région. En revanche, lorsqu'on compare le poids de ces aires en termes de population ou d'emploi, les aires urbaines normandes pèsent davantage que leurs consœurs de Bretagne (mais moins que celles des Pays de la Loire).

Les aires urbaines de Rouen, Caen et le Havre présentent des visages différents. Ainsi, avec une part de l'industrie dans l'emploi nettement plus forte et, entre autres, une part d'emplois publics plus faible, Le Havre se distingue de Rouen et

Caen par une économie davantage tournée vers la sphère productive (*voir définitions*). Rouen et Caen sont plus tertiaires, les trois quarts de leurs emplois se trouvant dans les activités de services, notamment marchands.

Avec 660 000 habitants en 2013, Rouen, 12<sup>e</sup> aire urbaine française, est, de loin, la plus peuplée des trois. Caen abrite 405 000 personnes et Le Havre, 290 000. À titre de comparaison, les autres aires urbaines normandes regroupent une population bien moindre : en quatrième et cinquième position, Cherbourg-Octeville et Évreux comptent chacune 115 000 habitants en 2013. Avec 428 habitants au km<sup>2</sup>, Le Havre affiche la densité la plus forte. La densité au Havre est 1,5 fois plus élevée qu'à Rouen (279 hab/km<sup>2</sup>) et le double de celle observée à Caen (224 hab/km<sup>2</sup>).

### Un degré de métropolisation moindre à Caen et à Rouen que dans la plupart des grandes aires urbaines françaises

Mesurer le degré de métropolisation d'une aire urbaine implique des comparaisons, réalisées par rapport à des référentiels pertinents. Dans cette étude, quatre référentiels de comparaison ont été sélectionnés (*voir encadré*), dont trois servent à analyser la situation de Caen et Rouen : un groupe de « grandes villes » regroupant les capitales régionales et les métropoles (référentiel n°1) ; un groupe de villes qui, au sein du premier ensemble, sont de taille comparable aux deux grandes aires urbaines normandes par la population (référentiel n°2); enfin, des villes partageant avec Rouen et, dans une moindre mesure, Caen, la particularité d'être géographiquement proches de Paris (référentiel n°3).

# Les systèmes urbains en Normandie

## 5 Faible degré de métropolisation des aires urbaines de Caen et Rouen

Comparaison du degré de métropolisation de Caen et Rouen avec différents référentiels

Indicateurs de métropolisation	Aire urbaine de Rouen	Aire urbaine de Caen	référentiel n° 1	référentiel n° 2	référentiel n° 3	
			28 capitales et métropoles (sauf Paris+Le Mans et Reims)	15 aires urbaines entre 300 000 et 800 000 habitants	5 aires urbaines proches de Paris	
Accumulation de personnes et de biens	Nombre d'habitants en 2013	660 256	405 409	///	///	///
	Densité de population (en hab/km <sup>2</sup> ) en 2013	279	224	252	215	146
	Taux annuel moyen d'évolution de la population entre 2008 et 2013	0,3	0,4	0,7	0,6	0,4
	Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	97,9	100,6	102,2	101,1	100,2
	Revenu disponible médian par unité de consommation (par an, en €)	19 956	20 185	20 417	20 413	20 059
	Richesse dégagée par emploi (par an, en euros)	43 000	42 400	46 304	43 438	43 864
Accumulation de savoir et innovation	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi (en %)	7,4	7,5	11,0	9,8	8,0
	Part des étudiants au lieu d'études dans la population totale (en %)	6,0	6,8	6,4	6,5	5,8
	Part des cadres et professions intermédiaires dans l'emploi (en %)	42,2	42,6	46,9	45,4	42,6
	Part des diplômés du supérieur dans la population de 25 à 34 ans	42,6	43,6	48,2	46,9	44,3
	Part des emplois high-tech dans l'emploi total (en %)	2,9	3,6	6,1	5,3	4,1
Attractivité	Part des étudiants étrangers parmi l'ensemble des étudiants (en %)	6,5	4,4	7,4	7,3	6,1
	Part des effectifs dépendant de têtes de groupe installées sur le territoire dans l'emploi (en %)	16,6	21,8	22,1	18,7	16,8
	Taux de fonction touristique (nombre de lits touristiques pour 100 habitants)	3,7	22,0	14,1	13,3	7,6

Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

Caen et Rouen affichent un degré de métropolisation qui peut être jugé faible au regard de la plupart des grandes villes de province (*illustrations 5*). En effet, comparées aux 28 autres villes de province ayant un statut de capitale régionale ou de métropole (référentiel n°1 « grandes villes »), Rouen se classe dans la première moitié du référentiel pour le seul indicateur de la densité de population (*illustration 6*). Caen y figure pour sa densité, mais aussi pour son attractivité touristique, la part des effectifs de têtes de groupe implantées sur son territoire et son accroissement démographique. Le constat ne change guère lorsque l'on réduit la comparaison aux seules capitales régionales ou métropoles ayant une importance démographique relativement proches de celle de Caen et Rouen (référentiel n°2 « villes de taille comparable ») (*illustration 7*).

Les deux grandes aires urbaines normandes se signalent notamment par un moindre dynamisme démographique que celui de nombreuses métropoles ou grandes aires urbaines de province. Les grandes villes françaises (référentiel n°1) atteignent en moyenne une croissance démographique de 0,7 % par an entre 2008 et 2013, alors que Rouen et Caen ne progressent que de 0,3 % et 0,4 %. Elles enregistrent pour la plupart un solde migratoire positif, ce qui n'est pas le cas des deux principales villes normandes. La situation de Caen et Rouen

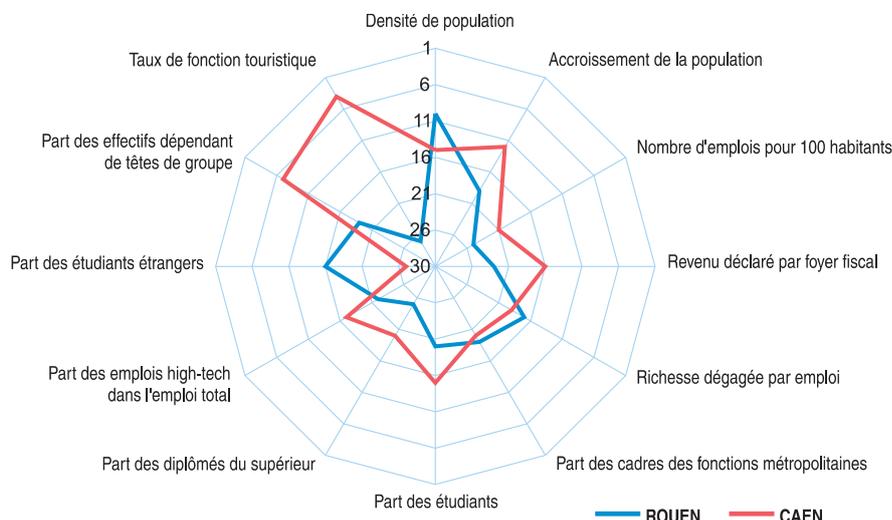
est donc très différente de celle des métropoles de Rennes, Toulouse, Nantes, Montpellier, Lyon et Bordeaux, qui, éloignées de Paris pour la plupart, enregistrent l'essentiel de la croissance démographique des 28 aires urbaines du référentiel.

Le degré de métropolisation des deux grandes villes de Normandie apparaît encore plus en retrait dans les domaines de l'accumulation des savoirs et de l'innovation.

Ainsi, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi n'atteint pas les 8 % à Caen et Rouen, alors qu'elle est de 11 % en moyenne dans les grandes villes capitales de région ou métropoles. Sur ce critère, où de fortes disparités existent entre les aires urbaines (dans celles de Toulouse et Grenoble, la proportion des CFM atteint 15 %, alors qu'à Châlons-en-Champagne ou Limoges, elle n'est que de 5 %), Rouen

## 6 Parmi 30 grandes villes, Rouen n'est dans les quinze premières que pour la densité

Positionnement de Caen et Rouen par rapport à 28 grandes villes (capitales régionales ou métropoles)



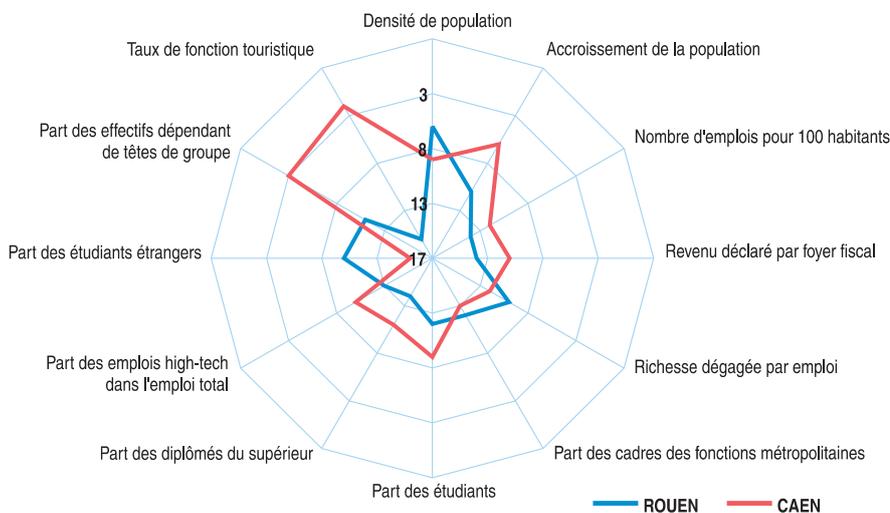
Note de lecture : parmi les 30 grandes villes (référentiel 1), Rouen se classe 11<sup>e</sup> pour la densité de sa population

Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

# Les systèmes urbains en Normandie

## 7 Un degré de métropolisation moindre à Caen et à Rouen que dans la plupart des grandes aires urbaines françaises

Positionnement de Caen et Rouen par rapport à 15 villes de taille comparable



Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

et Caen se classent 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> parmi les 30 aires urbaines du référentiel. De surcroît, le développement de ces fonctions à Caen et Rouen s'effectue à un rythme relativement réduit. Le nombre de CFM n'a en effet progressé que de 8 % à Rouen et Caen entre 2008 et 2013, contre 15 % dans les autres grandes villes de province. De même, pour la part des emplois à forte intensité de connaissance (high-tech), Rouen et Caen se situent respectivement en 22<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> positions parmi les 30 aires urbaines du référentiel n°1, loin des aires urbaines les plus en pointe dans ce domaine que sont Toulouse et Grenoble.

En revanche, le positionnement relatif des deux grandes urbaines normandes apparaît moins en retrait concernant la part des cadres et des professions intermédiaires dans l'emploi et il se situe dans la moyenne pour la proportion d'étudiants dans la population. Par ailleurs, l'aire urbaine de Caen tire son épingle du jeu en matière d'attractivité, notamment pour ce qui concerne le taux de fonction touristique et les effectifs dépendant d'un centre de décision implanté sur le territoire.

Outre des facteurs endogènes (faible dynamique démographique, attractivité réduite vis-à-vis des hauts diplômés, développement limité de certaines fonctions économiques comme la conception-recherche...), la faible distance par rapport à Paris contribue à expliquer le moindre développement du processus de métropolisation en Normandie. La plus ou moins grande proximité avec l'aire urbaine parisienne

n'est pas sans effet sur le potentiel de développement et de rayonnement des villes de province. Ainsi, les « aires urbaines métropolisées » se trouvent toutes situées en périphérie du territoire national, celles figurant dans le voisinage immédiat de Paris n'atteignant pas ce statut (Cf. bibliographie). Or, comparativement aux grandes villes de province proches de la capitale, les deux grandes aires urbaines normandes apparaissent beaucoup moins en retrait sur les indicateurs de métropolisation.

## A Caen et Rouen, une métropolisation comparable à celle des grandes aires urbaines proches de la capitale

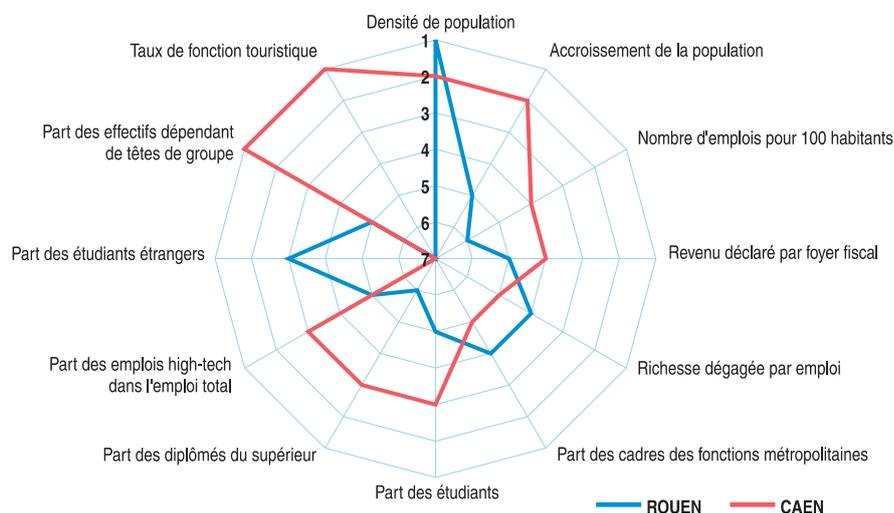
Parmi les 7 aires urbaines situées à moins de 250 km de Paris (référentiel n°3), Caen se classe dans les 3 premiers rangs pour 7 indicateurs sur 12, bénéficiant sans doute du fait qu'elle est plus éloignée de Paris que les autres villes du groupe concerné (illustration 8). Profitant de l'attrait du littoral de la Côte de Nacre, Caen est ainsi la plus attractive des villes du référentiel sur le plan touristique. Elle figure en 3<sup>e</sup> position pour la part de diplômés du supérieur, la proportion d'étudiants dans la population et celle d'emplois high-tech dans l'emploi total. Quant à l'aire urbaine de Rouen, la plus densément peuplée parmi les grandes villes proches de Paris, elle occupe une place intermédiaire pour la richesse dégagée par emploi et la part des CFM, et s'avère bien positionnée sur un indicateur d'ouverture internationale tel que l'accueil des étudiants étrangers.

## Le Havre : un positionnement favorable sur de nombreux indicateurs de métropolisation par rapport à des villes comparables

Compte-tenu de sa taille et de son statut, Le Havre ne peut guère être comparée avec des capitales régionales et des métropoles. Ce sont donc 10 grandes villes sous-préfectorales, portuaires pour une part, d'importance

## 8 Pas de forts écarts dans le degré de métropolisation de Caen et Rouen par rapport aux grandes aires urbaines proches de la capitale

Positionnement de Caen et Rouen par rapport à 5 villes proches de Paris



Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

# Les systèmes urbains en Normandie

démographique comparable, qui ont servi de référentiel (*voir méthodologie*). Dans ce groupe, le port normand occupe fréquemment les premiers rangs sur les différents indicateurs de concentration de population, d'activités et d'innovation. Du fait de la présence d'activités industrielles fortement capitalistiques, notamment dans le secteur du raffinage, la richesse dégagée par emploi (*voir définition*) est très élevée au Havre. L'aire urbaine havraise se place ainsi en 1ère position, devant celle de Saint-Nazaire, pour la richesse dégagée par emploi et le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés (*illustration 9*). Avec plus de 15 % d'effectifs de tête de groupe implantés sur le territoire, l'aire urbaine du Havre dispose également d'un poids décisionnel plus fort que les villes de son référentiel (12 %). Ayant développé un pôle universitaire et disposant d'un secteur industriel à même d'offrir des débouchés à une population diplômée, l'aire urbaine havraise se trouve bien positionnée pour la part des étudiants et la proportion des diplômés du supérieur dans la population (*illustration 10*). En revanche, Le Havre se distingue défavorablement par sa démographie. L'évolution de sa population est en effet négative, comme à Douai-Lens et à Dunkerque, et le recul de la population havraise est plus prononcé que dans toutes les autres villes du référentiel. De ce point de vue, la situation havraise se trouve très éloignée de celle observée à Bayonne, Saint-Nazaire et Lorient, qui sont les aires urbaines dont la population s'accroît le plus au sein du groupe de villes considéré.

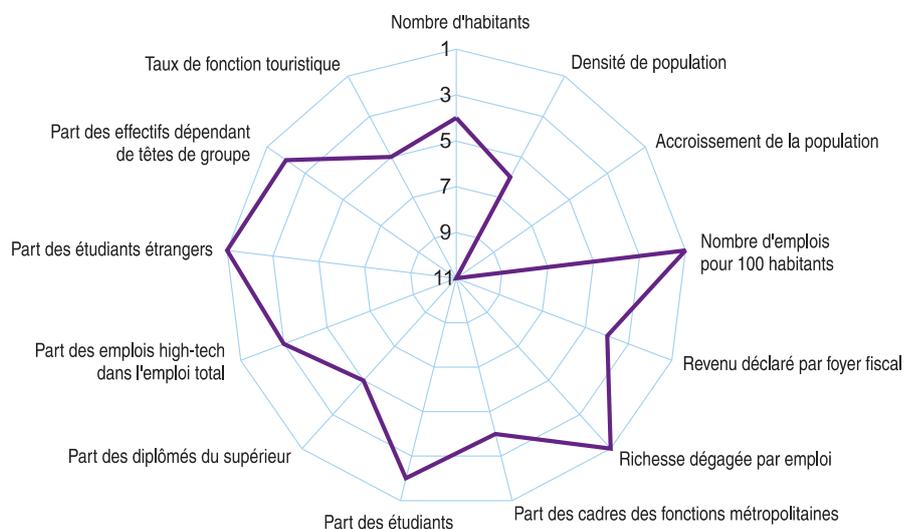
## En Normandie, les écarts de développement entre les grandes aires urbaines et les autres espaces urbains sont peu marqués

Le développement d'espaces métropolisés au sein d'un territoire donné peut, en théorie, se traduire par un creusement des écarts entre les villes les plus importantes et les autres, et donc par un renforcement des déséquilibres territoriaux. Cette situation ne s'observe guère au sein de la Normandie, du fait, d'une part, du degré relativement réduit de métropolisation atteint par les trois grandes aires urbaines régionales, d'autre part, de certains atouts propres aux autres villes normandes.

Si Rouen, Caen et Le Havre sont les aires urbaines les plus peuplées et concentrent une part conséquente de la population régionale, elles ne s'inscrivent pas dans une dynamique forte d'accroissement

## 9 Parmi 11 villes comparables, Le Havre est bien classé au regard des indicateurs de métropolisation

Positionnement du Havre par rapport à 10 grandes sous-préfectures



Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

## 10 Le Havre, une aire urbaine plutôt métropolisée

Comparaison du degré de métropolisation du Havre avec des aires urbaines comparables

Indicateurs de métropolisation	Aire urbaine du Havre	référentiel n° 4 10 aires urbaines comparables au Havre
Nombre d'habitants en 2013	290 037	//
Densité de population (en hab/km <sup>2</sup> ) en 2013	428	386
Taux annuel moyen d'évolution de la population entre 2008 et 2013	-0,3	0,2
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	108,3	95,3
Revenu disponible médian par unité de consommation (par an, en €)	19 342	18 149
Richesse dégagée par emploi (par an, en euros)	56 700	40 643
Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi (en %)	6,5	5,6
Part des étudiants au lieu d'études dans la population totale (en %)	3,8	2,3
Part des cadres et professions intermédiaires dans l'emploi (en %)	40,5	37,6
Part des diplômés du supérieur dans la population de 25 à 34 ans	36,8	35,2
Part des emplois high-tech dans l'emploi total (en %)	2,2	2,0
Part des étudiants étrangers parmi l'ensemble des étudiants (en %)	9,3	4,4
Part des effectifs dépendant de têtes de groupe installées sur le territoire dans l'emploi (en %)	15,2	12,0
Taux de fonction touristique (nombre de lits touristiques pour 100 habitants)	4,7	21,4

Sources : Insee, recensement de la population, Sirene, Fichier localisé social et fiscal, Fichier économique enrichi

démographique, à l'inverse d'aires urbaines de moindre importance. Rouen et Caen font partie des huit grandes aires urbaines normandes dont la population augmente (*cf. partie 1*), mais leur croissance démographique n'est que de 0,3 % et 0,4 % par an entre 2008 et 2013, quand celles de Granville, Pont-Audemer, Avranches et Bayeux affichent, respectivement, une augmentation de population de 2,2 %, 2,0 %, 1,5 % et 1,1 % par an. Le Havre perd chaque année 0,3 % de sa population.

Dans les trois grandes villes, le solde migratoire est déficitaire. Celles-ci se révèlent donc faiblement attractives, notamment vis-à-vis des actifs, qui ont tendance à se tourner vers d'autres lieux de résidence (Bayeux pour ceux travaillant à Caen, Pont-Audemer pour ceux ayant un emploi au Havre ou à Rouen).

Sur un autre plan, avec respectivement 98 et 101 emplois pour 100 actifs occupés, les aires urbaines de Rouen et Caen disposent,

proportionnellement, de moins d'emplois que les 17 autres grandes aires de la région, qui ont en moyenne 109 emplois pour 100 actifs occupés. Mieux dotée, le Havre dispose de 108 emplois pour 100 actifs, davantage de personnes habitant à l'extérieur de l'aire urbaine venant chaque jour y travailler.

Le niveau de concentration des CFM au sein des trois principales aires urbaines de la région reste limité, contribuant à faire de cet indicateur l'un des principaux « points faibles » du fait métropolitain en Normandie. En 2013, la part de ces cadres dans l'emploi est seulement un peu plus élevée dans les aires urbaines de Caen (7,5%), Rouen (7,5%) et Le Havre (6,5%) que dans les autres grandes aires normandes (5,5%). Depuis 1999, cette proportion a toutefois progressé plus rapidement dans les trois plus grandes aires urbaines (+1,9 points) que dans l'ensemble des aires de la région (+1,6 point).

Par ailleurs, la prédominance des trois plus grandes aires urbaines ne se vérifie pas systématiquement sur les indicateurs de métropolisation. Des aires urbaines normandes tirent parti de leur situation géographique ou des particularités de leur tissu productif pour apparaître bien positionnées sur quelques critères tels que la présence d'emplois « high-tech » (*voir définition*), la concentration d'emplois dépendant

## Méthodologie

### Le choix des référentiels

Mesurer le degré de métropolisation des grandes aires urbaines normandes ne peut s'effectuer qu'au travers de comparaisons, les plus pertinentes possibles. À cette fin, trois référentiels ont été constitués pour analyser la position de Caen et de Rouen, et un quatrième, spécifique, a été retenu pour apprécier la situation du Havre.

- **référentiel n°1** : Caen et Rouen sont comparées à un référentiel large, regroupant, à l'exception de Paris, l'ensemble des capitales régionales ou ex-capitales régionales ainsi que les métropoles actuelles et futures (au 1<sup>er</sup> janvier 2018), qui ont été consacrées métropoles par le législateur. Au final, on considère 28 aires urbaines : Ajaccio, Amiens, Besançon, Bordeaux, Brest, Châlons-en-Champagne, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille - Aix-en-Provence, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours (*Le Mans et Reims sont ajoutés car faisant partie du référentiel n°3*).
- **référentiel n°2** : Caen et Rouen sont comparées aux aires urbaines qui, dans le référentiel précédent, se situent dans une échelle de population comprise entre 300 000 et 800 000 habitants, c'est-à-dire ayant une population relativement comparable. Soit 15 aires urbaines : Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Mans, Metz, Montpellier, Nancy, Orléans, Reims, Rennes, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Tours.
- **référentiel n°3** : Rouen et Caen sont comparées aux aires urbaines qui, dans le référentiel précédent, sont situées dans un périmètre géographique relativement proche de Paris (environ 250 km). Soit 5 aires urbaines : Amiens, Le Mans, Orléans, Reims et Tours.
- **référentiel n°4** : le Havre est comparé aux « grandes sous-préfectures » (hors Brest et Reims, déjà présentes dans le premier référentiel). Soit 10 aires urbaines : Bayonne, Béthune, Douai-Lens, Dunkerque, Lorient, Montbéliard, Mulhouse, Saint-Nazaire, Thionville, Valenciennes.

d'un centre de décision implanté sur le territoire ou l'activité touristique. Ainsi, les aires urbaines de Louviers et de Vernon, dans l'ancienne Haute-Normandie, disposent de la plus grande part d'emplois high-tech ainsi que d'une forte proportion de CFM et de cadres intermédiaires dans l'emploi, grâce à la présence de plusieurs

laboratoires pharmaceutiques à Louviers et du secteur aéronautique et spatial (Snecma, Goodrich Actuation) à Vernon. Au sein des aires urbaines d'Évreux et de Vire, les effectifs dépendant de têtes de groupe implantées sur le territoire représentent la même part dans l'emploi total qu'à Caen et davantage qu'à Rouen. ■